

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions -TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Data Centre Services/Services des centres de traitement
de données
5C2, Place du Portage, Phase III
11 Laurier Street
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Transformation services de courriel	
Solicitation No. - N° de l'invitation 2B0KB-123327/A	Date 2012-05-29
Client Reference No. - N° de référence du client 20123327	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$TSS-002-24459
File No. - N° de dossier 002tss.2B0KB-123327	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-07-31	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mohammad, Hamid	Buyer Id - Id de l'acheteur 002tss
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0510 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SHARED SERVICES CANADA AIRPORT PARKWAY DATA CENTRE 700 MONTREAL RD., BLDG C, 8TH FL. OTTAWA Ontario K1A0P7 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

2B0KB-123327/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

002tss2B0KB-123327

Buyer ID - Id de l'acheteur

002tss

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20123327

Les documents pour cette lettre d'intérêt sont en
pièce-jointe

Avis – Séance de consultation de l'industrie dans le cadre de l'Initiative de transformation des services de courriel

Le gouvernement du Canada a établi Services partagés Canada (SPC) le 4 août 2011 et lui a confié le mandat d'optimiser la gestion et l'exploitation de l'infrastructure (services de courriel, centres de données et réseaux) de technologie de l'information (TI) de l'ensemble du gouvernement. Un élément clé de cette infrastructure est le service de courriel électronique, ou courriel, compte tenu de son importance en tant que moyen de communication au sein de l'administration publique. Services partagés Canada offre des services d'infrastructure à 43 ministères et organismes fédéraux distincts; ces organisations emploient leurs propres systèmes de courriel, lesquels utilisent des technologies différentes et ont chacun une organisation de soutien. Le regroupement de ces systèmes de courriel permettra au Canada de réduire les coûts et la complexité des systèmes actuels, tout en ayant un système plus efficace.

Le 12 juin 2012, le Canada tiendra une séance d'information d'une demi-journée dans la région de la capitale nationale afin de faire le point sur l'état actuel des systèmes de courriel utilisés par les 43 ministères et organismes fédéraux participants ainsi que l'Initiative de transformation des services de courriel, dont l'objectif est de regrouper l'ensemble de ces systèmes de courriel. Cette séance de consultation s'adresse aux entrepreneurs et associations de l'industrie des TI intéressés. Toutes les demandes de renseignements des médias relatives à l'Initiative de transformation des services de courriel devraient être transmises au Bureau des relations avec les médias, au 613-947-6276. L'objectif de cette séance est d'amorcer avec l'industrie une discussion sur la portée, la stratégie d'approvisionnement et les principales exigences de l'Initiative. Le Canada présentera de l'information sur ces sujets à l'industrie et sollicitera la rétroaction de celle-ci. Les renseignements recueillis nous aideront à parfaire la stratégie de l'Initiative de transformation des services de courriel. Le présent document vise à aider les représentants de l'industrie à se préparer en vue des activités de consultation organisées dans le cadre de l'Initiative de transformation des services de courriel.

I. CONTEXTE

Services partagés Canada respectera les priorités du gouvernement canadien en réduisant les chevauchements et en rationalisant les services de TI du gouvernement. L'infrastructure de TI comprend l'équipement de TI, les logiciels et les réseaux sous-jacents, ainsi que les organisations de soutien nécessaires à l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement. L'uniformisation et le regroupement des services de TI permettront de réduire les coûts, d'améliorer les services, de tirer profit de la capacité des secteurs public et privé grâce à la mise en commun des ressources et à un plus grand pouvoir d'achat et de renforcer la sécurité des données afin d'assurer la protection de la population canadienne.

Services partagés Canada sera chargé d'acheter des services de TI pour les 44 ministères et organismes figurant à l'annexe A; les efforts du Ministère se concentreront sur le regroupement des systèmes et des plateformes de courriel, des centres de données et des services de télécommunications. Services partagés Canada a récemment établi l'Initiative de transformation des services de courriel pour s'acquitter des travaux liés à la partie de son mandat relatif au regroupement des services de courriel. Le courrier électronique est maintenant l'un des moyens de communication privilégiés de l'État pour ses communications tant internes qu'externes, avec la population canadienne, ses partenaires et l'industrie.

Exemption au titre de la sécurité nationale : *Le processus d'approvisionnement associé à cette initiative est visé par une exception relative à la sécurité nationale et, par conséquent, est exclu de toutes les obligations en vertu des accords commerciaux.*

II. ÉTAT ACTUEL DES SERVICES ET DES PLATEFORMES DE COURRIEL

Pour l'instant, les ministères et organismes desservis par Services partagés Canada exploitent 63 systèmes de courriel distincts et indépendants utilisés par environ 377 000 employés; ces systèmes se caractérisent par la diversité des logiciels et des versions et fonctionnent sur des plateformes distinctes gérées par des services de soutien ministériels distincts. Ces 63 systèmes comptent des centaines de serveurs de courriel de marques et de modèles variables, qui se trouvent dans des centres de données de différentes tailles situés aux quatre coins du pays. À l'heure actuelle, les plateformes utilisées pour la diffusion de courriels par les utilisateurs sont divisées comme suit : 81 % des ministères ou organismes utilisent Microsoft Exchange, 13 %, Novell GroupWise et 6 %, IBM Lotus Notes. De plus, chaque ministère et organisme est responsable de la négociation et de la gestion des ententes concernant les licences d'utilisation.

Les services de courriel actuellement employés par le Canada offrent des fonctions comme la livraison de courriels, les calendriers, les carnets d'adresses, la messagerie instantanée, les services d'annuaire électronique et le soutien aux applications opérationnelles des ministères.

III. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE L'INITIATIVE DE TRANSFORMATION DES SERVICES DE COURRIEL

Voici les objectifs opérationnels de l'Initiative de transformation des services de courriel :

Réduire la complexité et le coût global grâce à l'élimination des chevauchements et à la rationalisation

- Établir un service de courriel regroupé et normalisé. Le service offrirait, sans s'y limiter, des fonctions comme la transmission de courriels (jusqu'au niveau secret; les renseignements très secrets ne pourront pas être transmis par le service), les calendriers, les carnets d'adresses personnels, la messagerie instantanée, les répertoires, la transmission de courriels sur des appareils mobiles, l'archivage de courriels, des interfaces uniformisées pour les applications utilisant le service de courriel, ainsi que le soutien aux utilisateurs.

- Offrir une certaine flexibilité; permettre au reste de gouvernement du Canada d'utiliser la plateforme et les services de courriel selon un régime de recouvrement des coûts.
- Rationaliser les activités et les infrastructures de TI et réduire les coûts pour la prestation de services de courriel.
- Réduire les frais administratifs.

Offrir un service cohérent

- Établir l'interopérabilité des courriels (p. ex. une seule norme) pour l'ensemble des ministères et organismes.
- Mettre en œuvre un nouveau système de courriel qui soit simple, efficace et utile pour les communications avec les citoyens et les entreprises.
- Utiliser une convention d'appellation unique pour tous les employés des ministères et organismes desservis par Services partagés Canada (par exemple, jeanne.tremblay@canada.gc.ca).
- Améliorer l'interopérabilité des services de courriel et de calendrier entre les ministères et organismes.
- Accroître les fonctions de libre-service pour que les utilisateurs de la nouvelle solution de courriel puissent mieux gérer leurs boîtes de courriel, retrouver des courriels archivés, etc.
- Uniformiser les niveaux de service afin d'offrir les mêmes services de courriel à tous les ministères et organismes desservis par Services partagés Canada.

Régler les questions de sécurité des courriels

- Mettre en place des contrôles et des mesures de sécurité des courriels normalisés pour tous les ministères et organismes afin d'assurer une bonne protection contre les menaces par courriel.
- Améliorer la sécurité des services de courriel, afin que les programmes et services puissent continuer d'être offerts de manière sécuritaire et fiable à la population canadienne.

Assurer une transition économique tout en réduisant au minimum les répercussions sur les activités

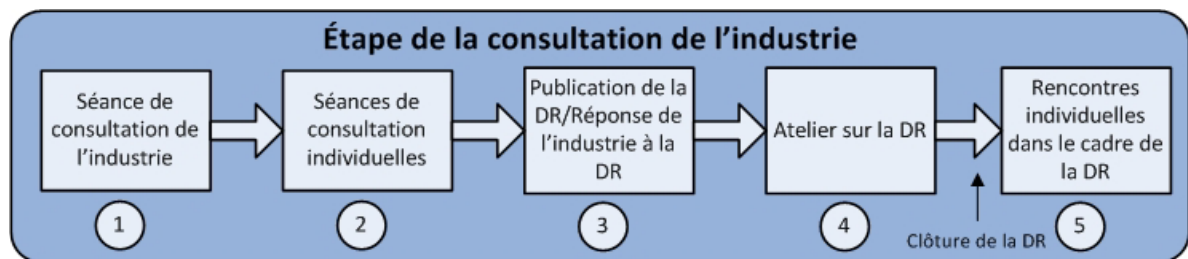
- Mettre en œuvre des solutions de formation et de transfert des données qui permettront au Canada de réduire les coûts, la complexité et le risque associés à la transition.
- Fournir des outils, des interfaces et des conseils pour l'intégration des applications afin de réduire au minimum les efforts et les risques assumés par les ministères et organismes dans l'intégration de leurs applications à la nouvelle solution de courriel.

L'Initiative de transformation des services de courriels vise à regrouper et à moderniser les services de courriels obligatoires offerts par SPC afin de réduire les coûts, d'accroître la sécurité et

d'améliorer l'exécution des programmes destinés aux entreprises et aux citoyens canadiens. SPC offrira les nouveaux services aux autres organisations fédérales selon le principe du recouvrement des coûts.

IV. ÉTAPE DE LA CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

L'étape de la consultation de l'industrie est la première étape du processus d'approvisionnement dans le cadre de l'Initiative de transformation des services de courriel; elle comporte cinq jalons :



1. Séance de consultation de l'industrie : Il s'agira de la première rencontre avec les représentants de l'industrie au sujet de l'Initiative. L'objectif pour le Canada sera de :
 - décrire la portée de l'Initiative de transformation des services de courriel, laquelle comprend :
 - le mandat de Services partagés Canada;
 - le plan de transformation des services de courriel et les options pour la prestation de services.
 - expliquer l'approche proposée en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif;
 - aborder la question de la menace à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement :
 - demander de la rétroaction de l'industrie :
 - évaluer le niveau d'intérêt des entreprises et des associations industrielles à fournir une solution pour la nouvelle plateforme et le nouveau service de courriel regroupé;
 - déterminer dans quelle mesure les entrepreneurs seront en mesure de répondre aux exigences clés;
 - soulever toute préoccupation ou nouvelle idée à l'égard de la portée, des exigences et de l'approche privilégiée pour l'approvisionnement.

Les exposés présentés par le Canada, la liste des participants et les réponses générales aux questions seront publiés sur MERX (www.MERX.com), le site Web qui héberge le service

électronique d'appels d'offres du gouvernement, après la tenue de la séance de consultation de l'industrie.

2. Séances de consultation individuelles : Les entreprises et les associations industrielles auront l'occasion de participer à des rencontres individuelles de 45 minutes avec les représentants du gouvernement du Canada à la suite de la séance de consultation de l'industrie. Ces rencontres s'adressent aux entrepreneurs et aux concepteurs de solution de courriel qui souhaitent formuler des commentaires supplémentaires au sujet du processus d'approvisionnement, de la portée de l'initiative et des exigences présentés à la séance de consultation de l'industrie. Il n'y aura pas de programme précis; toutefois, le Canada aimerait aborder les points suivants :
 - Rétroaction sur la portée de l'initiative, les exigences, le processus d'approvisionnement et les options pour la prestation de services;
 - Pratiques exemplaires/études de cas relatifs à la transformation de systèmes de courriels que les entrepreneurs/associations aimeraient présenter.
3. Publication de la demande de renseignements (DR) et réponse de l'industrie à la DR : La demande de renseignements pour l'Initiative de transformation des services de courriel sera publiée dans MERX une fois que les rencontres individuelles de consultation de l'industrie seront terminées. Il s'agit du processus permettant à l'industrie de présenter de la rétroaction écrite et des réponses au gouvernement avant la date de clôture de la DR. Cette étape permet aux entrepreneurs et aux associations qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux autres activités de l'étape de consultation de l'industrie de fournir de la rétroaction écrite, quant aux pratiques exemplaires, aux exigences et aux défis.
4. Ateliers sur la DR : Le Canada organisera deux ateliers d'une journée complète (une à Toronto et une autre à Montréal). Ces ateliers permettront aux participants de mieux répondre à la DR, puisque le gouvernement y présentera des renseignements détaillés sur la portée du projet, les exigences, l'état actuel des systèmes de courriel de Services partagés Canada ainsi que les défis techniques auxquels l'organisation est confrontée. Des représentants du gouvernement du Canada présenteront de l'information et répondront aux questions de l'industrie. Ces rencontres s'adressent à tous les entrepreneurs et à toutes les associations industrielles; toutefois, elles seront de nature plus technique que les séances de consultation de l'industrie. Des renseignements logistiques au sujet des ateliers seront fournis une fois que la DR aura été publié.
5. Rencontres individuelles dans le cadre de la DR : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec tous répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou obtenir des précisions relativement à un aspect ou l'autre de sa réponse à la DR. En fonction des détails fournis dans leur réponse, le Canada peut demander une rencontre de suivi avec certains répondants.

Le Canada compte tirer parti des renseignements recueillis à l'étape de la consultation de l'industrie pour établir une stratégie de transformation de services de courriel et pour consolider la stratégie d'approvisionnement. Dans un avenir proche, le Canada va exiger que les fournisseurs

aient une cote sécuritaire au niveau secret ou plus élevé avant de procéder avec les phases subséquentes de l'approvisionnement.

Voici les dates prévues pour les cinq jalons de l'étape de la consultation de l'industrie :

<u>Jalon</u>	<u>Date</u>
Séance de consultation de l'industrie	12 juin 2012
Séances de consultation individuelles	Du 13 au 15 juin 2012
Publication de la DR	22 juin 2012*
Ateliers sur la DR	Les 4 et 5 juillet 2012*
Clôture de la DR	18 juillet 2012*
Rencontres individuelles dans le cadre de la DR	Du 27 au 31 juillet 2012*

* - Il s'agit de dates proposées; elles sont sujettes à changement.

V. **INSCRIPTION AUX SÉANCES DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE ET AUX RENCONTRES INDIVIDUELLES**

Le gouvernement du Canada invite les entrepreneurs qui sont intéressés à participer à l'Initiative de transformation des services de courriel et à tout marché subséquent, y compris les associations industrielles représentant le segment de marché visé par cette initiative, à prendre part à la séance de consultation de l'industrie et aux rencontres individuelles avec l'industrie.

Séance de consultation de l'industrie

Les parties intéressées doivent inscrire leurs représentants en remplissant le formulaire d'inscription qui se trouve à l'annexe B, et renvoyer le tout par courriel, à ConsultationSPC.SCCConsultation@tpsgc-pwgsc.gc.ca, au plus tard le **8 juin 2012, à 16 h HAE**.

Étant donné l'espace restreint de la salle (à l'adresse fournie ci-après), au plus deux (2) représentants par entreprise/association pourront assister à la séance de consultation de l'industrie. Les participants doivent indiquer la dénomination sociale légale, l'adresse et le domaine d'expertise de l'entreprise et préciser le nom des représentants qui assisteront à la séance. En fournissant ces renseignements, les parties acceptent que ceux-ci soient publiés (p. ex. enregistrement et publication de la vidéoconférence). Le Canada tiendra des vidéoconférences pour la séance de consultation de l'industrie aux emplacements figurant à l'annexe E. Aucun service

de téléconférence ne sera offert. Les représentants de l'industrie qui ne peuvent pas assister à la séance en personne peuvent s'inscrire pour y assister par vidéoconférence. Veuillez indiquer sur le formulaire si vos représentants assisteront à la séance sur place ou par vidéoconférence à l'un des emplacements figurant à l'annexe E. Les représentants d'un entrepreneur ou d'une association peuvent assister à la séance à partir d'emplacements différents. De plus amples renseignements apparaissent dans le formulaire d'inscription qui se trouve à l'annexe B. **Les représentants devront présenter une pièce d'identité avec photo (p. ex. permis de conduire) au moment de l'enregistrement, et ce, tant sur place qu'aux emplacements désignés pour la vidéoconférence.**

Logistique

Séance de consultation de l'industrie

Date : Le 12 juin 2012
Heure : 12 h 15 (HAE) - Enregistrement
13 h 30 (HAE) - Début de la séance

Emplacement de la présentation : Salle Outaouais, Centre des conférences, Place du Portage - Phase IV, niveau 0, 140 Promenade du Portage, Gatineau, Québec

Sécurité : les présentations ne comporteront aucun renseignement confidentiel.

Il n'y a pas de barrière de sécurité (aucune carte d'accès n'est nécessaire) pour entrer dans la pièce. Toutefois, un agent de sécurité devra accompagner les personnes qui choisissent d'assister à la séance de consultation dans l'un des emplacements désignés pour la vidéoconférence.

Personnes-ressources :

Michelle Beaton

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction de l'approvisionnement en services partagés de technologie de l'information

Courriel : ConsultationSPC.SSCConsultation@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Représentants du gouvernement fédéral

Tout fonctionnaire qui souhaite assister à la séance de consultation doit s'inscrire en remplissant le formulaire qui se trouve à l'annexe C et renvoyer le tout par courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@tpsgc-pwgsc.gc.ca, au plus tard le 8 juin 2012, à 16 h HAE. La priorité sera accordée aux représentants de l'industrie; s'il reste des places une fois l'inscription terminée, celles-ci pourront être offertes aux employés du gouvernement fédéral.

Rencontres individuelles

Les entrepreneurs/associations qui souhaitent participer aux rencontres individuelles doivent inscrire leurs représentants en remplissant le formulaire qui se trouve à l'annexe D et renvoyer le tout par courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@tpsgc-pwgsc.gc.ca, **au plus tard le 8 juin 2012, à 16 h HAE**. Ils doivent y indiquer le but ou l'objectif général de leur demande. Les entrepreneurs/associations doivent savoir que le gouvernement du Canada affichera sur MERX la liste des entrepreneurs et des associations qui ont participé aux rencontres individuelles. **Seuls les entrepreneurs/associations dont un représentant est inscrit à la séance de consultation de l'industrie peuvent inscrire un représentant à une rencontre individuelle.**

Toutes les réunions auront lieu dans la région de la capitale nationale. Selon les réponses fournies par les entrepreneurs/associations au moment de l'inscription et en fonction du nombre de demandes reçues, le gouvernement du Canada déploiera tous les efforts raisonnables pour tenir les rencontres individuelles avec les participants de l'extérieur de la région de la capitale nationale le plus tôt possible après la séance de consultation de l'industrie (soit le 13 juin 2012). L'emplacement de la rencontre individuelle sera fourni aux participants au moment de la confirmation de la date et l'heure de la rencontre.

Renseignements supplémentaires au sujet de l'inscription

Modification d'une demande d'inscription

Des changements peuvent être apportés à la demande d'inscription en envoyant un courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@tpsgc-pwgsc.gc.ca, au plus tard le 11 juin 2012, à 12 h HAE. Les entrepreneurs/associations peuvent notamment remplacer un représentant inscrit par une autre personne, ou changer l'emplacement à partir duquel le représentant assistera à la séance. Seuls les représentants dûment inscrits auprès du gouvernement suivant les directives ci-dessus seront admis dans la salle de la séance ou l'un des emplacements de vidéoconférence.

Confirmation de l'inscription

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription auprès des entrepreneurs et associations inscrits par courriel au plus tard le 11 juin 2012, à 9 h HAE.

Dépenses

Les participants sont responsables de leurs déplacements, hébergement, repas et stationnement. Le Canada ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à la séance de consultation de l'industrie.

Participation à la séance de consultation de l'industrie et à l'atelier sur la DR

La participation à ces activités n'est pas obligatoire. Les entrepreneurs qui choisissent de ne pas assister à ces activités pourront tout de même participer à la prochaine étape du processus d'approvisionnement.

VI. ORDRE DU JOUR - SÉANCE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

Les portes de la salle où se tiendra la séance dans la région de la capitale nationale ouvriront 1 heure 15 minutes avant le début de la séance afin de permettre l'enregistrement des représentants. Celles des salles de vidéoconférence ouvriront 45 minutes avant le début. L'heure d'ouverture de chacun des salles est indiquée à l'annexe E.

Heure (HAE)	Présentateur	Description
De 12 h 15 à 13 h 30	Enregistrement	
De 13 h 30 à 13 h 45	Présidente (Services partagés Canada)	<ul style="list-style-type: none"> • Bienvenue • Présentation de l'exécutif
De 13 h 45 à 14 h	Sous-ministre adjoint, Direction générale des approvisionnements (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	<ul style="list-style-type: none"> • Mot d'ouverture de l'approvisionnement
De 14 h à 15 h	Sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de service et conception (Services partagés Canada) Directeur général de l'Initiative de transformation des services de courriel (Services partagés Canada)	<ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble de Services partagés Canada • Description de l'Initiative et des objectifs • Situation actuelle • Portée • Options envisagées
De 15 h à 15 h 15	Pause	
De 15 h 15 à 15 h 30	Centre de la sécurité des télécommunications Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Menaces associées à la chaîne d'approvisionnement au gouvernement du Canada
De 15 h 30 à 15 h 45	Direction générale des approvisionnements (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	<ul style="list-style-type: none"> • Approche en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif • Étape de consultation de l'industrie
De 15 h 45	Questions et réponses	

Solicitation No. - N° de l'invitation
2B0KB-123327/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20123327

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
002tss2B0KB-123327

Buyer ID - Id de l'acheteur
002tss
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

à 16 h 45	
De 16 h 45 à 17 h	Récapitulation / Mot de la fin

Remarque: Le matériel présenté lors de la séance de consultation de l'industrie est sujet à changement à partir du moment de l'affichage du présent avis.

ANNEXE A : Liste des ministères et organismes desservis par Services partagés Canada

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Affaires étrangères et Commerce international Canada
Agence canadienne de développement économique du Nord
Agence canadienne de développement international
Agence canadienne d'inspection des aliments
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Agence de la santé publique du Canada
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence des services frontaliers du Canada
Agence du revenu du Canada
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario
Agence spatiale canadienne
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Anciens Combattants Canada
Bibliothèque et Archives Canada
Bureau du Conseil privé
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
Citoyenneté et Immigration Canada
Commission canadienne de sûreté nucléaire
Commission de la fonction publique du Canada
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Défense nationale et Forces canadiennes
Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada
École de la fonction publique du Canada
Environnement Canada
Finances Canada
Gendarmerie royale du Canada
Industrie Canada
Infrastructure Canada
Ministère de la Justice
Parcs Canada
Patrimoine canadien
Pêches et Océans Canada
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Ressources naturelles Canada
Santé Canada

Solicitation No. - N° de l'invitation
2B0KB-123327/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20123327

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
002tss2B0KB-123327

Buyer ID - Id de l'acheteur
002tss
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Secrétariat du Conseil du Trésor
Sécurité publique Canada
Service correctionnel du Canada
Services partagés Canada
Statistique Canada
Transports Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

ANNEXE B : Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie

SECTION A : RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE	
NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ASSOCIATION (Veuillez indiquer la dénomination sociale légale, l'adresse de l'entreprise ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse de courriel pour toute correspondance future)	
Nom : _____	
N°/rue : _____	
Ville : _____ Province : _____	
Numéro de téléphone : _____	
Adresse de courriel : _____	
BRÈVE DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE/ASSOCIATION (Veuillez indiquer le secteur d'activité principal de votre entreprise, ainsi que votre domaine d'expertise, la relation de votre organisation aux services de courriel et la taille de celle-ci)	
Quels sont vos principaux secteurs d'activité? (<input checked="" type="checkbox"/>) Fournisseur de produit <input type="checkbox"/> Fournisseur de solution <input type="checkbox"/> Association industrielle <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> _____	
Dans quel type de service ou de recherche votre entreprise ou association se spécialise-t-elle? _____	
En une phrase ou deux, expliquez dans quelle mesure votre entreprise ou association offre des services de courriel? _____ _____ _____	
Selon vous, quelle est la taille de votre entreprise ou association? (<input checked="" type="checkbox"/>) Petite <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Grande <input type="checkbox"/>	
En général : Petite = moins de 100 employés; Moyenne = entre 100 et 500 employés; Grande = plus de 500 employés	
SECTION B : PARTICIPATION À LA SÉANCE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	
Les représentants de votre entreprise ou association peuvent assister à la séance de consultation de l'industrie en personne dans la région de la capitale nationale ou par vidéoconférence dans l'une des villes canadiennes qui figurent à l'annexe E. Comme un maximum de 2 représentants de votre entreprise ou association peuvent	

assister à la réunion visant à obtenir la participation de l'industrie, un maximum de :

- deux représentants pourront y assister en personne (dans la région de la capitale nationale), mais aucun ne pourra y assister par vidéoconférence;
- deux représentants pourront y assister par vidéoconférence (les deux dans les mêmes locaux ont dans des locaux distincts), mais aucun ne pourra y assister en personne;
- un représentant pourra y assister en personne, et un autre par vidéoconférence.

Vous pouvez préciser dans la prochaine section l'endroit où chaque représentant assistera à la réunion. Veuillez noter que toutes les vidéoconférences auront lieu simultanément, et qu'elles commenceront donc à une heure différente dans les villes qui ne suivent pas l'heure avancée de l'Est. L'heure de chaque vidéoconférence est indiquée à l'annexe E.

REPRÉSENTANTS

(Veuillez indiquer les noms, les titres, les adresses de bureau, les numéros de téléphone et les adresses électroniques professionnelles des représentants qui participeront à la séance, et dans quelle ville ils souhaitent y assister.)

1^{er} représentant

Prénom, nom et titre du représentant		Adresse électronique	
Nom : _____		_____	
Titre : _____		_____	
Adresse au bureau		Numéro(s) de téléphone	
N°/Rue : _____		Bureau : _____ Cellulaire : _____	
Ville : _____ Province : _____		(facultatif)	

Assistera-t-il à la réunion en personne dans la région de la capitale nationale?

() Oui Non

Si la réponse est non, dans quelle ville y assistera-t-il par vidéoconférence (d'après la liste de l'annexe E)?

2^e représentant

Prénom, nom et titre du représentant		Adresse électronique	
Nom : _____		_____	
Titre : _____		_____	
Adresse au bureau		Numéro(s) de téléphone	
No/Rue : _____		Bureau : _____ Cellulaire : _____	
Ville : _____ Province : _____		(facultatif)	

Assistera-t-il à la séance en personne dans la région de la capitale nationale?

() Oui Non

Si la réponse est non, dans quelle ville y assistera-t-il par vidéoconférence (d'après la liste de l'annexe E)?

Solicitation No. - N° de l'invitation
2B0KB-123327/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20123327

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
002tss2B0KB-123327

Buyer ID - Id de l'acheteur
002tss
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**ANNEXE C : Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie
(employés du gouvernement fédéral)**

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYÉ DU GOUVERNEMENT	
(Veuillez indiquer le nom de votre ministère ainsi que votre nom, adresse au bureau, numéro de téléphone et adresse de courriel)	
Ministère :	_____
Nom :	_____
N°/rue :	_____
Ville :	_____ Province : _____
Numéro de téléphone :	_____
Adresse de courriel :	_____

ANNEXE D : Formulaire d'inscription à une séance de consultation individuelle de l'industrie

SECTION A : PARTICIPATION À UNE SÉANCE DE CONSULTATION INDIVIDUELLE DE L'INDUSTRIE

Remarque : Ces séances auront lieu du 13 au 15 juin (inclusivement) dans la région de la capitale nationale. Les représentants pourront y assister par vidéoconférence ou téléconférence (de plus amples détails seront communiqués lorsque Services partagés Canada aura reçu les demandes de séances individuelles).

Nom de votre entreprise/association : _____

Cette séance a pour but/objectif de :

Selon vous, combien de représentants de votre entreprise ou association participeront à une séance individuelle?

Nombre : _____

Selon vous, combien de représentants de votre entreprise ou association participeront à une séance individuelle dans la région de la capitale nationale? (Si tous vos représentants participeront par vidéoconférence, inscrivez « 0 ».)

Nombre : _____

Si certains représentants de votre entreprise ou association souhaitent participer à la séance individuelle par vidéoconférence, veuillez indiquer dans quelle(s) ville(s) (d'après l'annexe E) ils y assisteront ainsi que le nom du ou des représentant(s) dans chacune de ces villes

Remarque : Les lieux de vidéoconférence indiqués à l'annexe E sont destinés à la séance de consultation de l'industrie. Les entreprises/associations qui souhaitent participer à une séance individuelle par vidéoconférence doivent noter que le Canada se réserve le droit de changer les lieux des vidéoconférences précisés à l'annexe E aux fins des séances individuelles par vidéoconférence à un autre endroit de la même ville. Si c'est le cas, le Canada informera les représentants du lieu où se donnera la vidéoconférence de la séance individuelle.

Emplacement (ville) : _____ Nom : _____

Emplacement (ville) : _____ Nom : _____

Emplacement (ville) : _____ Nom : _____

Emplacement (ville) : _____ Nom : _____

Emplacement (ville) : _____ Nom : _____

Emplacement (ville) : _____ Nom : _____

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous les six séances de votre choix pour une telle séance, par ordre de préférence (« 1 » étant votre premier choix, « 2 » votre deuxième choix, etc.)

Remarque : Les séances individuelles qui auront lieu dans la région de la capitale nationale commenceront le mercredi 13 juin à 9 h HAE et se termineront le vendredi 15 juin à 17 h HAE.

Séance	Heure (HAE)	13 juin	14 juin	15 juin
Séance n° 1	De 8 h à 9 h			
Séance n° 2	De 9 h à 10 h			
Séance n° 3	De 10 h à 11 h			
Séance n° 4	De 11 h à 12 h			
Séance n° 5	De 13 h à 14 h			
Séance n° 6	De 14 h à 15 h			
Séance n° 7	De 15 h à 16 h			
Séance n° 8	De 16 h à 17 h			

SECTION B : LOGISTIQUE DE LA PRÉSENTATION

Si vous apportez un ordinateur portable ou un dispositif de stockage portable à la rencontre, le gouvernement du Canada devra-t-il fournir un projecteur ainsi qu'une connexion à un lieu de vidéoconférence pour diffuser le matériel de la présentation?

() Oui Non

Aurez-vous besoin d'un accès Internet (c.-à-d. d'une salle munie d'un accès Internet sans pare-feu)? Par exemple, pour accéder à une vidéo sur YouTube, télécharger une application, ou pour avoir une connexion à distance pour un logiciel, afin de faire la démonstration d'un produit.

() Oui Non

ANNEXE E : Emplacement et heure d'ouverture des salles de vidéoconférence

<u>Ville</u>	<u>Adresse*</u>	<u>Ouverture pour l'enregistrement</u>	<u>Début de la séance</u>
Vancouver	Salle Oracle 555, West Hastings (complexe Harbour Centre) Vancouver (Colombie-Britannique)	9 h 45 (HAP)	10 h 30 (HAP)
Calgary	Salle de conférences du 2 ^e étage 1816, Crowchild Trail Calgary (Alberta)	10 h 45 (HAR)	11 h 30 (HAR)
Edmonton	Pièce 1, 5 ^e étage 10405, avenue Jasper (édifice Standard Life) Edmonton (Alberta)	10 h 45 (HAR)	11 h 30 (HAR)
Winnipeg	Pièce 500a 280, Broadway Winnipeg (Manitoba)	11 h 45 (HAC)	12 h 30 (HAC)
Ottawa	Centre de gestion, Phase IV 140, promenade du Portage Gatineau (Québec)	12 h 45 (HAE)	13 h 30 (HAE)
Halifax	Pièce 208 7001, Mumford Halifax (Nouvelle-Écosse)	13 h 45 (HAA)	14 h 30 (HAA)

* Les adresses peuvent changer en fonction du nombre de demandes de vidéoconférence à un endroit donné et de problèmes imprévus liés à la disponibilité des locaux.